

# ACCUSÉ DE RÉCEPTION

à

*Compagnie Belge de*  
*Ruhengeri*

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous accuser la réception de l'envoi de fonds reçu ce jour, effectué par vous, d'un montant de frs



se décomposant comme suit :

Or

Billets de la Banque du Congo Belge,	coupsures de frs	1000	
" " CHEQUES, Administrateur Blumba	644646	100	1000.00
" " " Callaert	644745	20	1.000.00
" " " Willens	III46		381.50
" " " Lera	43307	5	5.000.00
" " " A.T. Blumba	644647		900.00
" " " Ag. Terr. Ancehard	23023	1	1.000.00
Argent de l'Union Latine	Antonissen	pièces de	5
" " " PIRELLA C/O JOUATZ	A.432969		2.756.00
" " " MONNETTE	039214	2	13.720.00
" " " "	368546	1	43.620.00
" " " "	368595		270.00
" " " "	368545	0.50	280.00
Jetons de nickel	"	1.	300.00
" " " "	039023		1.250.00
" " " "	039086	0.50	1.150.00
Billon congolais	"	0.20	2.400.00
" " " "	"	0.10	
" " " " Porté en dépenses au L.U.	"	0.05	
" " " " sous le n° 89 du 31/7/58	"	0.02	
" " " " Le Compt. Territ. Indiens	"	0.01	
" " " "	"	0.01	

Mode d'expédition

voie postale recommandée

24.255.30

Marques

n° 29 ADRESSE SOUS ENVELOPPE CACHETÉE

A USUMENBA, le 10/5/1959 19

Le Caissier colonial (ou) Le Comptable de

*[Handwritten signatures]*

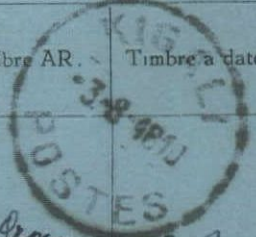
29  
92.289.18

### Récépissé d'un recommandé

A remplir par le déposant

Expéditeur : M Luigi Vent. Puhengeri  
Destinataire : M Consul  
rue BCB  
à Asinara

A remplir par l'agent des postes

Numéro du recommandé	Nature de l'objet (1)	Taxe perçue	Timbre AR.	Timbre à date
<u>209</u>	<u>pli FONDS</u>	<u>off</u>		

(1) Indiquer le montant du remboursement, le cas échéant. N° 21/P

29  
92.289.50

### Récépissé d'un recommandé

A remplir par le déposant

Expéditeur : M Comptable Territorial Rehengeris  
Destinataire : M Procureur Délégué  
rue Willaume  
à Wismes

A remplir par l'agent des postes

Numéro du recommandé	Nature de l'objet (1)	Taxe perçue	Timbre AR	Timbre à date
<u>260</u>	<u>pli</u>	<u>off</u>		



(1) Indiquer le montant du remboursement, le cas échéant.

BANQUE DU CONGO BELGE

Caissier Colonial

Succursale de

*Kinshasa*

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 059214

REÇU (\*)

de la Banque du Congo Belge

à

*Ruchenzari*

du Comptable de la Colonie

la somme de :

*quarante trois mille six cent et vingt francs*

suivant ordonnance de la Colonie n°

*717303*

du

*1/7/48*

Date :

*Ruchenzari*

, le

*20/7/48*

(Signature)

*J. Simonneau*  
Regie Trésor  
WILLEMS  
*Mun*

(\*) Biffer la mention inutile.

BANQUE DU CONGO BELGE

Caissier Colonial

Succursale de USUMBURA.

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 368596

REÇU (\*)

de la Banque du Congo Belge

du Comptable de la Colonie

à Ruzeri

la somme de :

Deux cent quatre vingt six francs

suivant ordonnance de la Colonie n° T.M. 60

du 25 courant

Date :

Ruzeri

le

20/7/48

(Signature)

(\*) Biffer la mention inutile.

Ravee

BANQUE DU CONGO BELGE

Caissier Colonial

Succursale de

*Isombe*

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 368549

REÇU (\*)

~~de la Banque du Congo Belge~~

à

*Pukungu*

du Comptable de la Colonie

la somme de :

*Deux cents nonante francs*

suivant ordonnance de la Colonie n° *T.M. 60*

du

*25 oct*

Date :

*Pukungu*

, le

*23/7/48*

(Signature)

*[Signature]*

(\*) Biffer la mention inutile.

BANQUE DU CONGO BELGE

Caissier Colonial

Succursale de LISUMBURA

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 368595

REÇU (\*) { ~~de la Banque du Congo Belge~~ à Ruhengeri  
du Comptable de la Colonie

la somme de :

Trois cent francs

suivant ordonnance de la Colonie n° T.M. 66 du 25 oct

Date :

Ruhengeri

, le

15.

7.

(Signature)

48  
[Signature]

(\*) Biffer la mention inutile.

BANQUE DU CONGO BELGE  
Caissier Colonial

Succursale de USUMBUUA

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'AC

REÇU (\*)

de la Banque du Congo Belge

à

du Comptable de la Colonie

la somme de :

suivant ordonnance de la Colonie n° T. 1. 60 du 25 cr

Date :

Ruhengeri, le

(\*) Biffer la mention inutile.



BANQUE DU CONGO BELG  
Caissier Colonial

Succursale de USUMBU

DUPLICATA DE L'AC

REÇU (\*)

de la Ba

du Con

la somme de : .....

suivant ordonnance de la Co

Date : ...

(\*) Biffer la mention inutile.

BANQUE DU CONGO BELGE  
Caissier Colonial

Succursale de

*Leusembura*

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 059046

REÇU (\*)

~~de la Banque du Congo Belge~~

à

*Boukengeri*

du Comptable de la Colonie

la somme de :

*Deux mille quatre cents francs*

suivant ordonnance de la Colonie n°

*T.M. 60 du 25 juin 1948*

Date :

*Boukengeri*

, le

*16 juillet 1948*

(Signature)

*A. Kalayala*

(\*) Biffer la mention inutile.

BANQUE DU CONGO BELGE

Caissier Colonial

Succursale de

Usumbura

DUPLICATA DE L'ACQUIT DONNÉ SUR L'ACCRÉDITIF

N° 368546

REÇU (\*)

de la Banque du Congo Belge

du Comptable de la Colonie

à

Ruhengeri

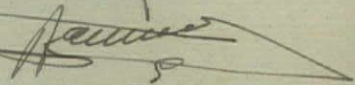
la somme de :

Deux cent septantix francs

suivant ordonnance de la Colonie n° T M. 60 du 25 courant

Date : Ruhengeri, le 15 juillet 1948.

(Signature)



(\*) Biffer la mention inutile.